

# Pig Health Info System



Le lancement de l'app Pig Health Info System est prévu pour le premier semestre 2023. L'app sera alors accessible à tous les vétérinaires suisses et leur permettra de saisir, de manière structurée et uniforme, les constats effectués lors des examens de troupeau. Parallèlement, des changements interviendront au niveau des programmes PathoPig et PCE-VT : d'une part, l'utilisation de l'app deviendra obligatoire pour établir des demandes d'analyse et saisir les résultats, d'autre part, la répartition des frais d'examen sera modifiée.

L'app Pig Health Info System (PHIS) est sur le point d'être finalisée. Pour les développeurs ou les spécialistes du service PHIS, l'heure est avant tout aux préparatifs du lancement, prévu pour le premier semestre 2023 : les questionnaires intégrés sont adaptés une ultime fois aux dernières fonctionnalités, des tests ont lieu avec des vétérinaires pilotes et des formations à l'utilisation de l'app sont prévues.

L'app PHIS sert en premier lieu à saisir les constats effectués lors de l'examen de troupeau, que ce soit à la suite d'un problème de santé avéré ou d'une visite de routine. Dans le cas où des analyses plus approfondies sont effectuées, elle permet également de saisir les résultats d'une autopsie à la ferme, de générer des formulaires de demande d'analyses dans le cadre des programmes PathoPig et PCE-VT pour les envoyer ensuite par e-mail aux laboratoires ad hoc. L'app PHIS donne par ailleurs accès à une check-list pour la visite d'exploitation d'après l'annexe I OMéV (visites MédVét), un document applicable non seulement aux porcs, mais aussi à toutes les autres espèces d'animaux de rente.

Parce qu'elle permet de renseigner efficacement les résultats d'examen, elle facilite au quotidien le travail des vétérinaires de troupeau (VT). Les données collectées, saisies de façon uniforme et structurée, peuvent être utilisées à des fins d'évaluation, dans le respect de la protection des données, et concourir ainsi à l'amélioration de la surveillance gé-

rale de la santé ainsi que de la détection précoce de foyers de maladies infectieuses.

## Lancement du programme PCE-VT

Dans le but de promouvoir la santé des porcs, de détecter rapidement les éventuels foyers de maladies infectieuses et de garantir une production de denrées alimentaires sans danger pour la santé, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) soutient depuis plusieurs années la recherche de la cause des problèmes de santé affectant les troupeaux au moyen d'autopsies réalisées dans le cadre du programme PathoPig. En parallèle, il a lancé en 2019 avec l'Association suisse pour la médecine porcine (ASMP) le projet pilote PCE-VT afin de soutenir les prélèvements ciblés dans les élevages porcins par les VT. Dans le cadre de ce programme, ce ne sont donc pas des carcasses entières qui sont envoyées pour autopsie à un laboratoire de pathologie, mais des échantillons, prélevés lors d'une autopsie pratiquée par le VT à la ferme, qui sont analysés en laboratoire.

Le lancement de l'app PHIS coïncidera avec la pérennisation du programme PCE-VT. Pour l'intégrer et permettre à leur clientèle de bénéficier de la participation de l'OSAV aux frais d'analyse, les vétérinaires doivent être titulaires du certificat d'aptitudes « SVIT – PCE PLUS Porc » délivré par la Société des vétérinaires suisses (SVS) et suivre régulièrement les



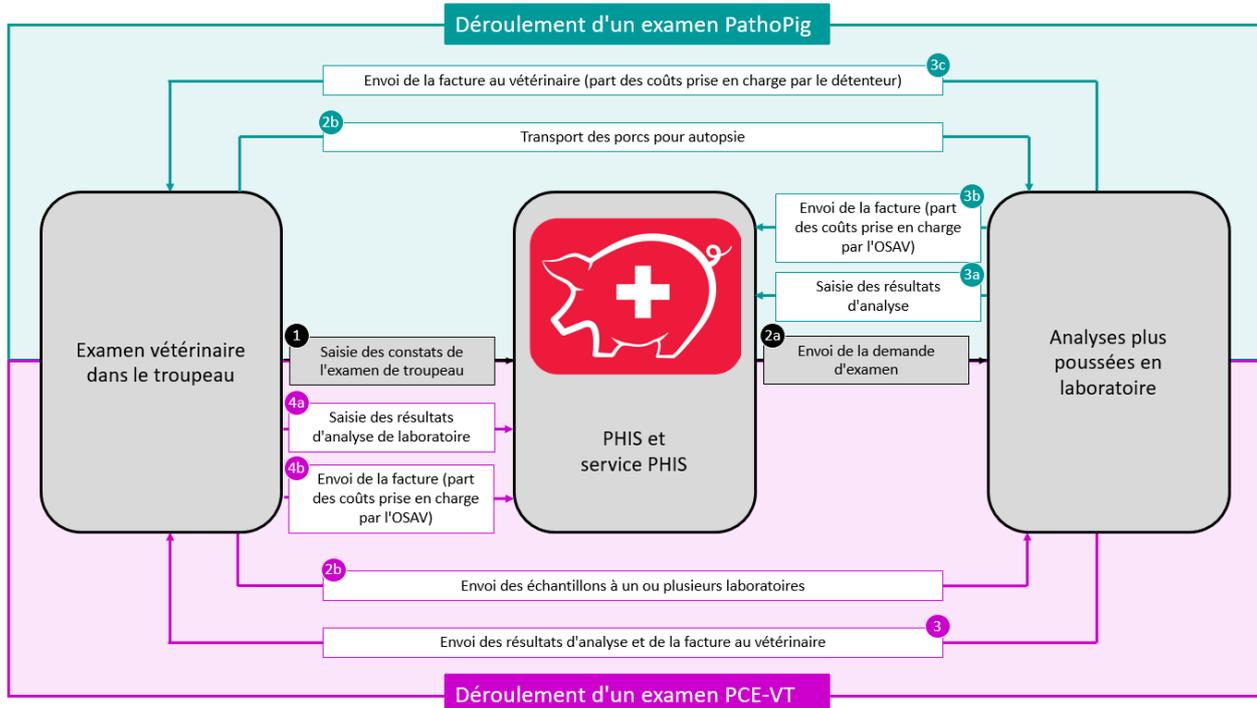


Fig. 1 : déroulement des examens PathoPig et PCE-VT

formations continues correspondantes. Une réunion d'information sera organisée à l'intention des titulaires du certificat d'aptitudes intéressés avant le début du programme.

### PathoPig et PCE-VT – quelques changements

Dès que l'app PHIS sera disponible, son utilisation sera obligatoire dans le cadre des examens PathoPig et PCE-VT. Les VT seront tenus de s'en servir pour saisir des constats d'examen, établir des formulaires d'anamnèse, transmettre aux laboratoires des formulaires de demande PathoPig et entrer des résultats d'analyse PCE-VT. De leur côté, les laboratoires qui effectuent des analyses dans le cadre de PathoPig saisiront les résultats via l'app PHIS dédiée.

Le lancement de l'app s'accompagnera également de quelques changements au niveau de la prise en charge des coûts par l'OSAV. À l'avenir, au titre de leur participation aux frais d'examen, les détenteurs de porcs devront

s'affranchir d'une franchise pouvant aller jusqu'à 100 CHF. L'OSAV prendra en charge la différence jusqu'à un plafond défini. Au-delà, dans le cas d'examens particulièrement poussés, les autres frais seront à la charge des détenteurs de porcs.

Avec le lancement de l'app PHIS, le service PHIS assurera le suivi des trois programmes (PHIS, PathoPig et PCE-VT), ce qui permettra d'enregistrer et d'évaluer de manière efficace, claire et centralisée toutes les données relatives à la santé de la population porcine suisse. La protection des données sera garantie à tout moment. Ne seront publiés que des données agrégées et des résultats d'analyse, qui ne permettent en aucun cas de remonter à des troupeaux ou des personnes spécifiques.

Contact  
 Service PHIS  
 Dr méd. vét. Claudia Egle  
 Courriel : [contact@healthinfosystem.ch](mailto:contact@healthinfosystem.ch)  
 Site internet: [healthinfosystem.ch](http://healthinfosystem.ch)



Haute école spécialisée bernoise



Universität Zürich UZH



Schweizerische Eidgenossenschaft  
 Confédération suisse  
 Confederazione Svizzera  
 Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
 Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV